

Respecter ses engagements

# Le budget

de **2005**



## Vue d'ensemble

le 23 février 2005

Canada 

## **Un programme ambitieux**

Le gouvernement du Canada a présenté aux Canadiennes et aux Canadiens un ambitieux programme et des engagements clairs dans les domaines suivants :

- 1** Poursuivre une saine gestion financière
- 2** Renforcer les fondements sociaux du Canada
- 3** Réaliser une économie productive et croissante
- 4** Progresser dans l'établissement d'une économie verte et de collectivités viables
- 5** Remplir nos obligations internationales

Le budget de 2005 respecte tous ces engagements.

### **1 Poursuivre une saine gestion financière**

#### *Perspectives économiques*

Des dépenses de consommation solides, résultant d'une inflation modérée et de taux d'intérêts peu élevés, ont mené à une bonne croissance économique aux trois premiers trimestres de 2004. Cette croissance a, pour sa part, fait progresser l'emploi et les salaires au Canada. De fait, l'économie canadienne a créé 255 000 emplois à temps plein en 2004.

Les prévisionnistes du secteur privé consultés par le ministère des Finances prévoient un taux de croissance de 2,9 % pour l'économie du Canada en 2005 et de 3,1 % en 2006.

---

Toutefois, l'économie canadienne est confrontée à un certain nombre de défis :

- l'augmentation soutenue du dollar canadien par rapport au dollar américain affecte déjà nos industries exportatrices;
- le déficit budgétaire croissant des États-Unis pourrait faire augmenter les taux d'intérêt américains, ce qui ralentirait les dépenses des consommateurs et des entreprises du plus grand partenaire commercial du Canada.

### ***Perspectives financières***

Depuis qu'il a réussi à équilibrer le budget en 1997-1998, le gouvernement du Canada a affiché sept excédents budgétaires consécutifs.

Le budget de 2005 respecte l'engagement du gouvernement d'équilibrer ses finances et de maintenir en permanence la dette du Canada sur une trajectoire descendante. Plus précisément :

- Il prévoit un budget équilibré ou excédentaire en 2004-2005 et pour chacun des cinq exercices suivants.
  - Le ratio de la dette au produit intérieur brut (PIB) du Canada devrait s'établir à 38,8 % en 2004-2005, comparativement à 68,4 % en 1995-1996.
  - Le gouvernement demeure résolu à ramener à 25 % le ratio de la dette au PIB d'ici 2014-2015.
-

## *Examen des dépenses*

Le budget de 2005 intègre près de 11 milliards de dollars d'économies déterminées par le Comité d'examen des dépenses (CED).

- Près de 9,8 milliards, ou 89 % de ces économies, découleront de gains d'efficacité réalisés au titre des activités à l'échelle du gouvernement, notamment les achats, la gestion des biens et la prestation de services, ainsi qu'au niveau des opérations des ministères.
- Les gains d'efficacité au chapitre du programme d'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada seront réinvestis directement dans ces programmes.
- Toutes les autres économies seront réaffectées vers les secteurs prioritaires du gouvernement.

## **2 Renforcer les fondements sociaux du Canada**

Les récents engagements du gouvernement du Canada, totalisant plus de 75 milliards de dollars, à l'appui du Plan décennal pour consolider les soins de santé et du nouveau cadre pour la péréquation et la formule de financement des territoires, procureront aux provinces et aux territoires un financement à long terme, prévisible et croissant pour la prestation de services de soins de santé et de services sociaux.

Le budget de 2005 contient d'autres mesures pour renforcer les fondements sociaux du Canada.

## ***Soins de santé***

Le budget de 2005 prévoit des investissements fédéraux directs de 805 millions de dollars sur cinq ans dans les soins de santé, entre autres :

- 300 millions pour une stratégie intégrée de promotion de vie saine et de prévention et de contrôle des maladies chroniques;
- 200 millions pour soutenir les ressources humaines en santé, réduire les temps d'attente et améliorer les rapports sur le rendement du système de santé;
- 170 millions pour accroître la sécurité et l'efficacité de médicaments et d'autres produits thérapeutiques.

## ***Investir dans les gens***

Le gouvernement du Canada veut offrir à tous les citoyens la chance de réussir, de réaliser leur plein potentiel et de participer pleinement à la promesse de la société canadienne. Le budget de 2005 soutient ces objectifs grâce à de nombreuses initiatives, notamment :

- un engagement de 5 milliards de dollars pour une initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants;
- un allègement fiscal amélioré pour les personnes handicapées et les aidants naturels;
- l'augmentation de 2,7 milliards sur cinq ans des prestations du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu;
- le versement de 735 millions supplémentaires pour renforcer les collectivités autochtones, en mettant l'accent sur les enfants, les jeunes et les familles;
- le versement de 398 millions pour les programmes et les services d'établissement des immigrants.

### **3 Réaliser une économie productive et croissante**

Le budget de 2005 propose des mesures qui prendront appui sur les forces économiques du Canada et qui permettront à notre économie de demeurer compétitive à l'échelle internationale.

Le budget propose les mesures suivantes :

- augmenter le montant de revenu que tous les Canadiens peuvent toucher sans payer d'impôt, pour le faire passer à 10 000 \$;
- hausser le plafond des cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite et aux régimes de pension agréés, qui passera à 22 000 \$;
- éliminer la surtaxe des entreprises et réduire le taux d'impôt général des sociétés, pour le ramener de 21 % à 19 %, afin de préserver l'avantage du Canada par rapport aux États-Unis au chapitre de l'impôt des sociétés.

Dans le budget de 2005, le gouvernement s'engage également :

- à éliminer dès maintenant la limite de 30 % sur les biens étrangers applicable dans les placements des régimes de pension;
- à majorer à 100 000 \$ le montant de l'assurance-dépôts;
- à lancer un examen de la législation régissant les institutions financières du Canada pour accroître la protection des consommateurs et promouvoir l'efficacité.

---

## **4 Progresser dans l'établissement d'une économie verte et de collectivités viables**

### *Une économie verte*

Le budget de 2005 respecte les engagements du gouvernement de relever le défi du changement climatique et de protéger notre environnement naturel en prévoyant les investissements suivants :

- 1 milliard de dollars sur cinq ans pour encourager les initiatives efficaces du point de vue des coûts qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre au Canada, en vertu d'un nouveau fonds éco-net;
- 225 millions sur cinq ans pour quadrupler le nombre de maisons rénovées en vertu du programme Encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons;
- 300 millions sur cinq ans en encouragements à la production d'énergie éolienne et d'autres énergies renouvelables;
- près de 900 millions sur cinq ans pour protéger notre environnement naturel, notamment les Grands Lacs, les océans du Canada et les parcs nationaux.

En outre, le budget annonce des encouragements fiscaux qui stimuleront l'investissement dans les sources d'énergie renouvelable et l'utilisation de ces sources.

---

## ***Un nouveau pacte pour les collectivités***

Le budget de 2005 respecte l'engagement du gouvernement de partager 5 milliards de dollars en revenus tirés de la taxe fédérale sur l'essence avec les collectivités canadiennes au cours des cinq prochaines années, aux fins d'investissements dans l'infrastructure durable.

En 2005-2006, les collectivités recevront environ 600 millions de dollars; ce montant annuel atteindra 2 milliards en 2009-2010.

De plus, le gouvernement s'est engagé à renouveler, au besoin, les programmes d'infrastructure existants.

Le gouvernement versera également 300 millions de plus aux Fonds municipaux verts, à l'appui de projets d'assainissement de l'air, de l'eau et des sols et de protection du climat destinés aux collectivités canadiennes. La moitié de ces fonds seront réservés à la restauration des friches industrielles.

---



## **5 Remplir nos obligations internationales**

Le budget de 2005 comprend un vaste éventail d'initiatives, entre autres :

- une contribution de 425 millions de dollars pour appuyer l'aide humanitaire immédiate et l'aide à la reconstruction, à la suite du tsunami survenu en Asie;
- une hausse de 3,4 milliards sur cinq ans de l'aide internationale, en vue de doubler l'aide en 2010-2011 par rapport à 2001-2002;
- une contribution de 1 milliard pour renforcer la sécurité nationale du Canada.

### ***Défense***

En octobre dernier, le gouvernement s'est engagé à augmenter l'effectif des Forces canadiennes de 5 000 membres de la force régulière et de 3 000 réservistes.

Le budget de 2005 respecte, et dépasse même, cet engagement en attribuant 12,8 milliards sur cinq ans (selon la comptabilité de caisse), soit la hausse la plus importante au titre des dépenses liées à la défense en 20 ans.

Ces fonds serviront à améliorer la formation et l'état de préparation opérationnelle des Forces canadiennes.

Ils serviront également à acheter de nouveaux hélicoptères de capacité intermédiaire, des camions, des aéronefs à usages multiples et des locaux spécialisés pour les troupes antiterroristes d'élite du Canada.



## **Renseignements sur le budget de 2005**

Vous pouvez obtenir des renseignements sur Internet, à [www.fin.gc.ca](http://www.fin.gc.ca), ou en appelant au :

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

1 800 465-7735 (téléimprimeur, pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole)

Pour obtenir des exemplaires de ce dépliant ou d'autres documents budgétaires, adressez-vous au :

Centre de distribution

Ministère des Finances Canada

Pièce P-135, tour Ouest

300, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855

Télécopieur : (613) 996-0518

Courriel : [services-distribution@fin.gc.ca](mailto:services-distribution@fin.gc.ca)

*This document is also available in English.*